

Jeûner pour faire vivre la fraternité

A PARTIR DU 16 JUIN 2018



JEÛNE POUR LA FRATERNITÉ AVEC LES MIGRANTS

LIBERTÉ - ÉGALITÉ FRATERNITÉ OUBLIÉE ? (délit de solidarité)

Peut-on continuer à assimiler toute aide à "un acte reproché", alors qu'il s'agit, le plus souvent, de devoir humanitaire ? En laissant toujours peser le soupçon de « passeur » ou de « profiteur » sur les personnes qui apportent bénévolement leur aide aux migrants, le projet de loi asile et immigration sape un des trois piliers de la République, la FRATERNITÉ.

Pour que nos lois françaises continuent de servir la dignité humaine de toute personne selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le mouvement catholique pour la paix Pax Christi France, renforcé par le soutien d'autres associations, invite toutes les personnes de bonne volonté, quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques, à se joindre à cette action :

Jeûner pour que vive la fraternité ! Appel à jeûner

- **Nous demandons au Gouvernement que la France continue de faire honneur à sa devise républicaine incluant la fraternité**
- **Nous faisons appel à la conscience morale des députés et des sénateurs pour qu'ils aient le souci d'une législation qui ne pénalise pas les acteurs de la solidarité**
- **Nous appelons à une mobilisation citoyenne pour davantage d'humanité**
- **Nous soutenons la "Marche solidaires des migrant.e.s Vintimille/Calais"**

Organisation

- Le jeûne débutera le **samedi 16 juin**, jour où la Marche solidaire Vintimille/Calais arrivera en Région Parisienne, et avant que les sénateurs n'examinent le projet de loi.
- C'est un jeûne par tranches de 24 h à l'eau, chacun s'engageant pendant une ou plusieurs journées.
- Chaque personne peut jeûner à domicile ou au travail.
- Chaque personne peut aussi créer des groupes de jeûneurs.
- Les groupes sont invités à proposer un lieu de rencontre entre le **16 juin et le 26 juin**, jour où les sénateurs feront connaître leur position sur le projet de loi. (à noter : le mardi 19 juin commencera l'examen de la loi au Sénat et le 20 juin sera la Journée mondiale du réfugié)
- Le temps du jeûne s'étirera jusqu'à l'arrivée de la Marche à Calais, le **7 juillet**.
- Chaque jeûneur ou groupe de jeûneurs est invité à signaler au mouvement Pax Christi France la ou les dates pendant lesquelles il se privera de nourriture, afin qu'une lisibilité nationale apparaisse sur Internet et sur Facebook.
- Chacun pourra faire un don à **L'Auberge des migrants**, en correspondance avec le prix de la nourriture non consommée.

Contacts

Pour signaler le ou les jours de jeûne : jeunefraternite@gmail.com

Pour les dons à l'Auberge des migrants : <https://www.laubergedesmigrants.fr>

Pour la communication: Événement & Groupe Facebook <jeûne de la fraternité solidaire>

Premières associations invitant à jeûner :

Pax Christi France, L'Auberge des Migrants, L'Arche de Lanza del Vasto, Gandhi International, La Paix en Marche,...

Premières personnalités invitant à jeûner :

Mgr Marc Stenger, Christian Delorme, Samuel Grzybowski, Guy Aurenche, Paul Valadier, Louis Campana,...